

UN AVERTISSEUR DE FUMÉE NE DÉTECTE PAS LE MONOXYDE DE CARBONE.

LES MODÈLES D'AVERTISSEUR DE CO

Plusieurs modèles sont disponibles sur le marché. Certains avertisseurs sont électriques avec pile intégrée, il existe aussi des modèles uniquement à pile.

Les modèles proposés peuvent être simples ou combinés, c'est-à-dire que l'appareil peut détecter uniquement le **CO** (simple) ou détecter la fumée et le **CO** (combiné).

OÙ INSTALLER MON AVERTISSEUR DE CO ET COMMENT L'ENTREtenir?

Le **monoxyde de carbone (CO)** a pratiquement la même densité que l'air, l'avertisseur peut donc être installé à n'importe quelle hauteur. Référez-vous aux directives du fabricant pour l'emplacement idéal, mais assurez-vous de pouvoir entendre votre avertisseur s'il sonne pendant la nuit. S'il est à pile, assurez-vous de changer la pile régulièrement, à moins que vous optiez pour une pile longue durée au lithium.



QUOI FAIRE EN CAS D'URGENCE?

- Lorsque l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne et que vous ne ressentez pas de symptômes d'intoxication, composez le 911;
- Ouvrez les portes et les fenêtres;
- Coupez l'alimentation des sources de **CO** si possible et dirigez-vous vers l'extérieur;
- Si vous ressentez des symptômes, sortez immédiatement et

COMPOSEZ LE 911.



**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
VILLE BAIE-SAINT-PAUL**

40, rue Racine, Baie-Saint-Paul

INFORMATION :

**[www.baiesaintpaul.com/
citoyens /securete /securete-incendie](http://www.baiesaintpaul.com/citoyens/securete/securete-incendie)**

**NE JAMAIS RETOURNER
À L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT APRÈS
AVOIR ÉVACUÉ SANS EN AVOIR EU
L'AUTORISATION AU PRÉALABLE.**

CO

LE MONOXYDE DE CARBONE

**une MENACE
INVISIBLE et
SOURNOISE**

FSC | Papier provenant de forêts bien gérées, de sources contrôlées et / ou de fibres recyclées. Imprimé dans Charlevoix.





VITE AVERTI, VITE SORTI...

L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE ASSURE VOTRE SÉCURITÉ.

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE (CO)?

Le monoxyde de carbone (**CO**) est un gaz toxique, produit de la combustion, qui agit comme asphyxiant. Il est incolore, inodore, sans saveur et non irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Une intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles et parfois même la mort lors d'une exposition de longue durée ou à de fortes concentrations.

D'OÙ PROVIENT LE MONOXYDE DE CARBONE?

Le monoxyde de carbone (**CO**) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence ou le diesel, l'huile à chauffage (mazout), le gaz naturel, le kérosène, le propane, le bois ou des granules.

DÉGAGEANT DU MONOXYDE DE CARBONE CO :

- **Appareils de chauffage brûlant un combustible** : poêle au bois ou à granules, foyer au bois ou au propane, fournaise au mazout, chauffeuse portative au gaz ou au kérosène.
- **Véhicules à moteur** : automobile, moto, motoneige, véhicule tout-terrain.
- **Outils à moteur** : scie à chaîne, tondeuse, souffleuse, machine à pression, génératrice...
- **Appareils fonctionnant au gaz** : foyer, cuisinière, réfrigérateur, barbecue, chauffe-eau, réchaud, etc.

Lorsque ces véhicules ou ces appareils fonctionnent mal, sont mal utilisés, mal entretenus, ou que la ventilation est inadéquate, la quantité de **CO** produite peut être dangereuse pour la santé et même pour la vie.

COMMENT RECONNAÎTRE UNE INTOXICATION AU CO?

Les premiers symptômes d'une intoxication sont des maux de tête, des étourdissements, de la fatigue et des nausées. À de faibles concentrations dans l'air, ces symptômes apparaissent plutôt lentement. Cependant, lorsque la concentration est très élevée, la perte de conscience peut survenir rapidement, pouvant même entraîner la mort.

L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

L'avertisseur de monoxyde de carbone est conçu pour déclencher une alarme à de faibles concentrations de **CO** dans l'air. Ainsi, les occupants sont avisés rapidement et peuvent se protéger.



NOTER QU'À BAIE-SAINT-PAUL, SELON LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE, IL EST OBLIGATOIRE D'AVOIR UN AVERTISSEUR DE CO SI VOUS AVEZ UN APPAREIL DE COMBUSTION OU SI UN GARAGE EST ANNEXÉ À VOTRE LOGIS.